

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 25/003/2008 – ÉFAI
1^{er} septembre 2008

Informations complémentaires sur l'AU 237/08 (AMR 25/001/2008, 28 août 2008) Craintes de procès inique

CUBA

Gorki Águila (h), musicien et dissident

Gorki Águila a été libéré le 29 août à l'issue d'un procès devant un tribunal municipal de La Havane. Il a été acquitté des charges de « *dangerosité* » mais déclaré coupable de désobéissance civile, une infraction moins grave. Gorki Águila a également été condamné à une amende de 600 pesos cubains (une vingtaine d'euros).

Gorki Águila, musicien du groupe *Porno Para Ricardo*, avait été arrêté à La Havane le 25 août. Les paroles des chansons de *Porno Para Ricardo* sont très critiques à l'égard du gouvernement cubain. Le groupe n'est pas autorisé à se produire en public et ses titres ont été bannis de la télévision et de la radio cubaines.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continue de surveiller la situation de cet homme.